

Démarche : DDAS 33 - Aide au permis de conduire 2025

Organisme : Délégation de l'Action Sociale de la Gironde (DDAS 33)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Le Conseil départemental d'action sociale (CDAS) de la Gironde a voté une aide au permis de conduire de 150€ pour les enfants de 15 à 20 ans des agents du MEF (fiscalement à charge) et aux agents n'ayant pas de CPF qui sont inscrits au permis de conduire ou en conduite accompagnée dans une auto-école et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1800€

Si vous avez déjà bénéficié de cette aide (via Kadodrive) vous ne pourrez pas y prétendre en 2025 pour la même personne.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Dès acceptation du dossier de l'agent, une convention sera établie entre l'auto-école et la délégation de l'action sociale.

L'auto-école devra ensuite déposer la facture sur CHORUS (<https://portail.chorus-pro.gouv.fr>).

A l'issue de la validation du dossier, l'auto-école recevra un virement de 150€ de la part de l'administration.

Affectation de l'agent finances

Administration

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ ASN
- ☐ DDPP 33
- ☐ DGDDI
- ☐ DGFIP
- ☐ DREETS
- ☐ DREETS-POLE C
- ☐ INSEE
- ☐ SCL
- ☐

DDAS 33 - Aide au permis de conduire 2025

☐ AUTRE

Service

Administration d'affectation et lieu d'exercice.

Identité de l'agent Finances

NOM

Prénom

Adresse

Commune

Téléphone personnel

Pour vous joindre en cas de difficultés dans le traitement de votre demande.

Cette aide est destinée à mon enfant

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Identité de l'enfant

NOM

Prénom

Date de naissance de l'enfant

Pièces justificatives

Veillez indiquer votre quotient familial

Calcul de mon QF: Revenu fiscal de référence / (nombre de part*12)

DDAS 33 - Aide au permis de conduire 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dernier avis d'imposition (en intégralité)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ dernier bulletin de salaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Livret de famille intégral

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation à faire remplir par l'auto-école

Calendrier

Date limite de dépôt du dossier complet: 31 octobre 2025.

En cas de difficultés

Vous pouvez joindre :

La Délégation Départementale de la Gironde

Par mail : actionsociale.33@finances.gouv.fr

ou téléphone : 06 14 67 99 21 / 06 29 96 71 19/ 06 63 96 05 31